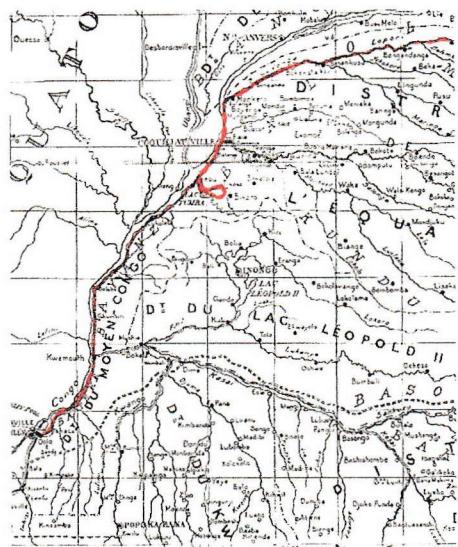


# LA POPULATION CONGOLAISE À L'ÉPOQUE DE L'EIC OTAGE DU DÉCOLONIALISME ?

Un mensonge, même répété mille fois, devient-il une vérité ? Il est des matières où la confirmation semble évidente, qu'elle résulte de l'ignorance ou de la mauvaise foi. Parmi ces matières, la démographie congolaise à l'époque de Léopold II atteint des sommets et se mue en instrument politique.

PAR MARC GEORGES



**L**orsque le 1<sup>er</sup> juillet 1885, l'Etat Indépendant du Congo est proclamé par l'Acte de Berlin, personne ne peut imaginer les ressources immenses qu'il recèle. Les découvertes minières, résultats de plusieurs missions exploratoires (Bia, Delcommune, ...) dans le Katanga, ne seront lancées que vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, début du XX<sup>e</sup>. Entretemps, Léopold II, roi-souverain de l'EIC, a mobilisé dans son domaine privé la plus grande partie de sa fortune : il est impératif et urgent de rentabiliser l'investissement. L'exploitation de l'ivoire assure les premières rentrées, bien insuffisantes cependant : l'Etat, et par extension, son Souverain, sont bientôt au bord de la banqueroute. Un événement historique survient alors : en 1888, l'Anglais Dunlop invente

le pneumatique, qui n'équipe alors que les roues de bicyclette. En 1895, les frères Michelin équipent une automobile de pneumatiques : le caoutchouc fait alors l'objet d'une très forte demande : sa seule source alors est le latex de lianes, abondant en Amérique du Sud et dans le bassin du Congo. Son exploitation peut dès lors débuter et s'étalera de 1892 à 1906, assurant alors de confortables rentrées financières aussi bien aux investisseurs privés (ABIR, l'Anversoise, Compagnie du Kasai) qu'au Roi (Domaine de la Couronne). Sur cette courte période, les exactions et autres cruautés commises pour assurer l'exploitation du caoutchouc seront rapportées par deux protagonistes britanniques, Edward D. Morel<sup>1</sup> et Roger Casement. Bien que le rapport de R. Casement<sup>2</sup> soit mieux documenté, c'est cependant les articles d'E.D. Morel qui alimenteront toutes les polémiques sur le « caoutchouc rouge », c-à-d les accusations de massacres de populations congolaises recrutées pour la récolte de latex. La campagne anti-léopoldienne prend alors une ampleur telle qu'elle constraint le Souverain à mettre sur pied une commission d'enquête indépendante (juillet 1904), dont le rapport conduit à la reprise du Congo par la Belgique en 1908, devenant ainsi le Congo Belge.

Cela n'empêche pas Morel d'alimenter par ses écrits de journaliste plus d'un polémiste, entre autres Arthur

Conan Doyle<sup>3</sup> en Grande Bretagne, Mark Twain aux USA, Charles Péguet en France, Emile Vandervelde en Belgique.<sup>4</sup> Les deux premiers auteurs ne pouvaient baser leurs accusations sur une enquête de terrain en bonne et due forme, mais leurs écrits feront plus bouger les choses que l'enquête la plus fouillée. Ajoutons l'émotion liée à la publication des photos des « mains coupées » : l'émotion a pris le dessus sur toute analyse critique<sup>5,6</sup>. A ce moment, personne n'est en mesure (1900-1904), de près ou de loin, ne fut-ce que d'estimer le nombre d'habitants peuplant le Congo, a fortiori d'en déterminer les pertes : « Les historiens sont confrontés à une absence totale de chiffres fiables pour dénombrer la population indigène du Congo. Certains, se basant sur les témoignages de colons ou de missionnaires présents dans certains villages du Congo, s'autorisent à lancer des chiffres qui varient fortement : ainsi, le rapport du diplomate britannique R. Casement donne un chiffre de 3 millions de personnes, Forbath parle d'au moins 5 millions, Adam Hochschild<sup>7</sup>, de 10 millions, Isidore Ndaywel e Nziem<sup>8</sup> historien congolais, de 13 millions, l'Encyclopædia Britannica donne une perte de population de 8 à 30 millions. L'historien et anthropologue belge Jan Vansina, auteur de beaucoup des livres savants sur le sujet des peuples de Congo, estime que la perte de population entre 1880 et 1920 était 50 % (Wikipedia). Des chiffres aussi variés ►

1. Fondateur de la Congo Reform Association en 1904

2. Consul de Grande Bretagne à Boma, son rapport est destiné au Foreign Office

3. Le crime du Congo Belge, publié en 1910

4. Emile Vandervelde est en effet le seul à faire publier les articles de Morel en Belgique dans *Le Peuple*

5. Dans son livre publié en 1905, « King Leopold's soliloquy », p. 39, Mark Twain fait dire au roi : « The kodak has been a sore calamity to us. The most powerful enemy that has confronted us, indeed »

6. Le livre sera nanti d'une préface de Morel, mettant le lecteur en garde contre les exagérations de l'auteur et l'extravagance des chiffres cités par Twain. En réalité, dans ses propres écrits, Morel cite le chiffre déjà considérable et sans aucun doute excessif d'un million et demi de morts, majoritairement à cause des maladies, comme il le reconnaît lui-même – Liane Ranieri ULB in "La Revue générale n° 04 / 2005"

7. King Leopold's Ghost, 1998

8. Histoire du Zaïre : de l'héritage ancien à l'âge contemporain, 2002 - Ed. Duculot, Louvain

(pour ne pas parler de leur énormité), illustrent, si besoin en était, l'incertitude qui prévaut quant à la réalité de ces pertes.

Il n'empêche : tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, mais surtout au tournant du XXI<sup>e</sup>, la polémique prend une ampleur telle que certains comparent Léopold II, par l'importance de ses crimes, à Pol Pot, Staline et Hitler. Les média ne s'embarrassent d'aucun scrupule pour porter des accusations aussi graves, se limitant à un plaidoyer exclusivement à charge. Le film de Peter Bate<sup>9</sup>, diffusé sur les antennes de la BBC, de la VRT et de la RTBF en 2004, en est une bonne illustration ainsi que, tout récemment le projet de film de Ben Affleck (*King Leopold's Ghost*, 2020).

Étonnamment, dans les différents ouvrages cités ci-dessus, aucun nom d'historien belge francophone n'apparaît. Dans ce cadre, les attaques les plus virulentes portent sur l'importance de la population congolaise et sa diminution pendant la période de l'Etat Indépendant, diminution tellement dramatique que d'aucuns la qualifient de « génocide ». Tout part du nombre d'habitants du Congo en 1885, dont personne n'a alors la moindre idée. Stanley cependant, dans son livre paru en 1885<sup>10</sup>, chiffre la population congolaise à 42 millions d'habitants. Sa méthode de calcul, basée sur des estimations et une extrapolation, aboutit à ce chiffre extravagant. La réfutation, tardive, viendra de Jean Stengers<sup>11</sup> qui, le premier, démontre le caractère erroné du procédé utilisé par Stanley. Quant à A. Hochschild (1998), il part d'une double hypothèse : d'une part, l'estimation (ce n'est pas un recensement) de la population congolaise de 1924 est de 10 millions d'habitants ; d'autre part, des « spécialistes » estiment qu'entre 1885 et le lendemain du premier conflit mondial, la population a diminué de moitié (appréciez l'imprécision du verbe « es-

timer »). Donc, CQFD : la perte de population est de 10 millions.

Cependant, Pierre-Luc Plasman à l'instar de J. Stengers, rappelle que les exactions « léopoldiennes » ont eu lieu dans un laps de temps (1895-1903) et des zones limitées (Province de l'Equateur, les rives du fleuve Congo jusqu'aux lacs Leopold II et Tumba, l'Ubangi-Uele ainsi qu'une petite partie du Kasai), le reste du Congo n'ayant jamais été concerné par le « caoutchouc rouge ». Il attire également l'attention sur deux données importantes, trop souvent méconnues : tout d'abord, les effectifs des agents de l'EIC (militaires, magistrats, agents de la Fonction Publique) sont de 1.600 en 1907, répartis dans 313 postes sur l'ensemble du territoire congolais.

Et ce faible nombre, combiné à la difficulté des communications (majoritairement par voie fluviale), permet de remettre radicalement en cause l'importance des pertes de population dont ces agents se seraient rendus coupables.

Quels que soient les chiffres cités par les critiques de Léopold II et sans pour autant minimiser et encore moins excuser les atrocités commises sous

son autorité, force est de constater à quel point tous ces chiffres sont sujet à caution. Malgré ce fait, ils continuent à alimenter la polémique.<sup>12</sup>

Mais comment comprendre la diminution de la population congolaise au cours des premières années de la présence belge ? Et y a-t-il vraiment diminution ? Si oui, quels sont les facteurs qui peuvent l'expliquer ?

Étonnamment, dans le contexte polémique actuel, il est peu fait état des travaux réalisés par les démographes : leur lecture est aride et, le plus souvent, consultés par les seuls spécialistes. Mais il y a, dans ce domaine, une richesse extrême de données qui permettent de formuler, non pas des certitudes, mais des hypothèses alimentant un débat plus serein : le doute, base de la démarche scientifique, est de mise. La discipline à laquelle on se réfère ici, la démographie, est une « science qui étudie la population sous l'aspect quantitatif et qualitatif. Science jeune, au carrefour de plusieurs disciplines (sociologie, économie, médecine, histoire), elle s'intéresse à l'état de la population et à son mouvement.<sup>13</sup> » Faut-il ajouter que le public en ignore tout ? Cette ignorance fait malheureu-



9. Congo : White King, Red Rubber, Black Death, 2003, dans lequel on retrouve, jouant leur propre rôle, G. Gryseels (directeur du MRAC), Elikia M'Bokolo (historien) et D. Vangroeneweghe (anthropologue)

10. The Congo and the Founding of its Free State, t.2, pp. 350, 364-365

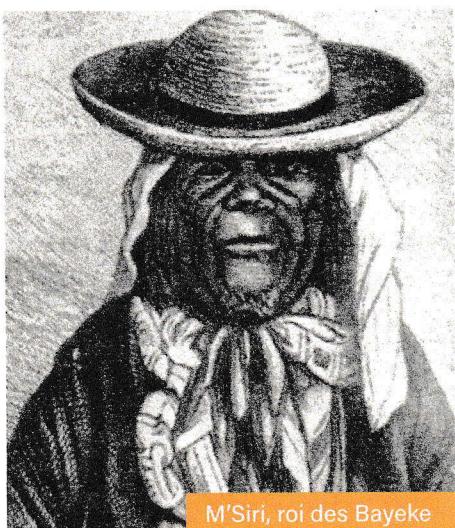
11. Congo-Mythes et réalités, Ed. Racine en poche, pp. 305-308

12. A propos du livre de Hochschild, « Le Congo de Léopold revisité par un iconoclaste », Colette Braeckman, *Le Soir* 13/10/1998

13. E. Akoto Mandjale et O. Iba Ngambong, in Médecine et Hygiène en Afrique Centrale de 1885 à nos jours, Ch. 2, Démographie zaïroise, p. 15, Fondation Roi Baudouin



Tippu Tip



M'Siri, roi des Bayeke

sement le lit des contempteurs de la période coloniale qui continuent d'asséner leurs vues biaisées.

S'il est vrai que les premières enquêtes démographiques, encore bien maladroites, furent menées dès les années '20, il a fallu attendre les années '50 pour voir la première enquête sérieuse (A. Romaniuk). Encore faut-il en relativiser la pertinence car, pour reprendre les termes de Malengreau (1947), « Il est inquiétant de constater combien nous sommes peu au courant de la situation démographique réelle

des populations congolaises. » « C'est dire qu'à l'heure actuelle nous parlons de la situation démographique un peu comme des aveugles parleraient des couleurs. »

La période précoloniale, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, voit les principaux royaumes de la région (Kuba, Kongo et Luba) mis à mal par le commerce de l'ivoire et des esclaves (voir ci-dessous). D'autres potentats (entre autres, Msiri, à l'origine du royaume des Bayeke et Tippo Tip, tous deux marchands d'esclaves) prennent alors leur place : on n'a aucune idée du chiffre de la population à ce moment. A l'arrivée des Belges au Congo, nombre des royaumes ont déjà succombé du fait de la traite. L'opinion actuelle est que la population du pays est déjà en déclin à ce moment de manière importante, déclin qui se poursuit à la première phase de la période coloniale (1885-1920) mais au sujet de laquelle on dispose de très peu de statistiques<sup>14</sup>, les seules données étant celles des explorateurs. Les controverses sont ici nombreuses (déclin de la population ? légère croissance ?), certains auteurs<sup>15</sup> allant jusqu'à dénoncer « la légende de la dépopulation » et retenant plutôt l'idée d'une « légère croissance de la population : le volume et l'évolution de la population zairoise dans le passé lointain ont donné lieu à beaucoup de spéculations. Les explorateurs ont fait montre d'un optimisme sur l'importance démographique évaluant la population à quelques 20 à 30 millions d'habitants ». « L'occupation du territoire se resserrant, ce chiffre de population finira par s'effriter : 15 millions en 1898, 10 millions en 1906 et 4,6 millions au recensement de 1914. Cet effritement fait naître la légende d'une dépopulation du pays du fait de la colonisation, de la traite des Noirs et des maladies nouvelles et décide le Roi à envoyer une commission d'enquête en 1906.<sup>16</sup> »

Par ailleurs, d'autres<sup>17</sup> « pensent que le Zaïre est durant cette période (1887-1920) un pays à régime démographique primitif, c'est-à-dire à fortes natalité et mortalité. ... La mortalité élevée refléterait les effets des « régulateurs naturels », la trilogie de Sauvy : épidémies (maladie du sommeil, paludisme, ...)-famines-guerres, les guerres intestines étant aussi meurtrières que la traite des esclaves. Il résulte de tous ces facteurs un accroissement naturel faible. »

Plusieurs autres facteurs sont à considérer :

La traite négrière : elle présente deux versants, l'un à l'ouest, la traite atlantique, avec les royaumes Kongo et Luba, qui, dès le XV<sup>e</sup> siècle jusqu'au XIX<sup>e</sup>, font le commerce des esclaves avec les Portugais ; l'autre à l'est, originaire de Zanzibar et de Khartoum (les « Arabisés »), de 1860 à +/- 1890<sup>18</sup>. La première, par sa durée, a un impact majeur. Débutant en 1860 et se terminant avec les campagnes « arabes », l'impact de la traite orientale sur la population se situe davantage dans les effets indirects (insécurité, morbidité, mobilité, ...) que dans les effets directs (conflits). Viendront s'y ajouter les campagnes anti-esclavagistes de l'EIC, dont les effets sur la population seront comparables, moins dans le nombre de décès dus aux combats que dans les effets sur la morbidité (diffusion de maladies telles que la variole, la maladie du sommeil), sur la mobilité (déplacement de populations fuyant les combats), sur la sécurité (création d'un climat d'insécurité susceptible d'affecter les comportements de la population, notamment dans le domaine des pratiques de subsistance et de fécondité) et sur la désorganisation des structures politiques et économiques locales. Pour certains territoires à l'est, les perturbations subies furent telles qu'on peut supposer qu'à l'arrivée ►

14. Les premières enquêtes démographiques (il ne s'agit pas de recensement) datent de 1924

15. Ngondo a Pitshandenge, 1986

16. Op. cit.

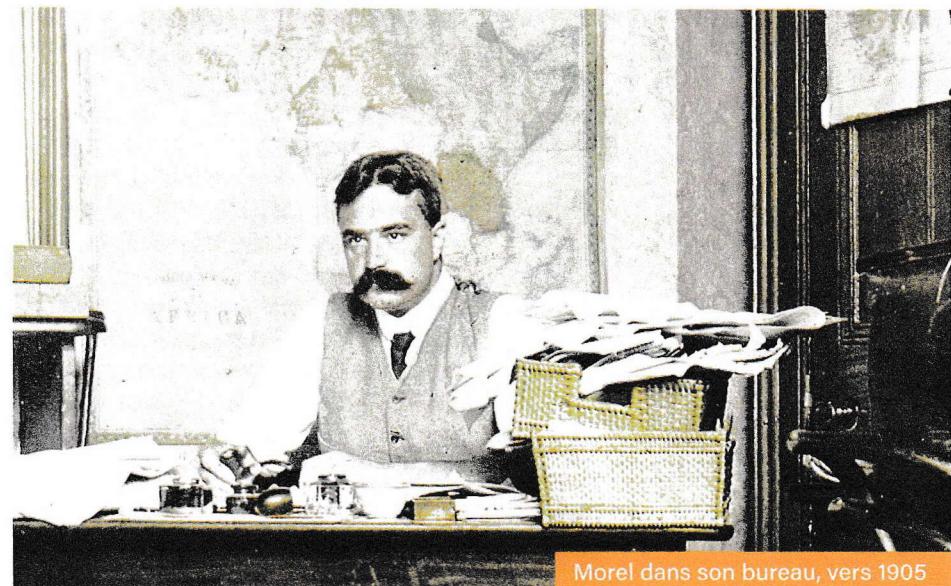
17. Op. cit. p. 15, E. Akoto Mandjale et O. Iba Ngambong,

18. Les «Arabisés» venant de Khartoum pénétreront par le nord-est (Uele) et les « Zanzibarites » par l'est (Maniema). On peut schématiser grossièrement la zone de pénétration « arabe » dans ce qui sera le Congo par une ligne nord-sud, joignant Kisangani à Kolwezi, zone de l'est où le swahili (« la langue des gens de la côte ») est la « lingua franca ».

des Européens, un recul de la population était en cours (en particulier dans l'Est du pays).

La récolte du caoutchouc de lianes (1895-1904) marque une période très difficile. Si l'entièreté du territoire congolais n'est pas touchée par le phénomène, l'impact local et régional est indéniable. Cette période est marquée du sceau d'une hausse de la mortalité, plusieurs facteurs se cumulant : privée des hommes adultes valides, une population ne peut plus subvenir à l'entièreté de ses besoins, le même nombre de tâches auparavant accomplies par l'ensemble se retrouve concentré sur un groupe plus petit d'individus, qui de surcroît doit fournir l'alimentation aux postes dont ils dépendent ; les représailles, la peur de celles-ci et la fuite devant les corvées ont dû provoquer l'abandon de territoires par décès ou par fuite dans des conditions précaires ; le portage a favorisé la diffusion de certaines maladies ; des massacres de population eurent lieu à titre de représailles.

Alors, déclin ? Pas déclin de la population congolaise, dans cette courte période de l'EIC ? Jusqu'à présent, aucun élément ne permet d'accepter ou de rejeter l'hypothèse d'un déclin. En fait, il apparaît que le principal argument avancé est l'existence de facteurs favorables à un déclin de la population (traite négrière, dureté du régime léopoldien, épidémies, dénatalité, ...). Puisque tous les éléments étaient réunis, il a dû y avoir déclin. Il est difficile de s'opposer à une telle opinion mais, même en l'admettant, il faut encore chiffrer ce déclin : l'estimation des populations va de 15 à 20 millions (Saint-Moulin) et les pertes à environ 10 millions, l'ampleur du déclin comprise entre 1/3 et 1/2 du total de la population. Cette hypothèse correspond à ce qui est généralement proposé pour l'ensemble de l'Afrique (Diop-Maes, 1981, 1985 et 1996). Toutefois, il est important d'apporter



Morel dans son bureau, vers 1905

quelques nuances. Ainsi, Coquery-Vidrovitch (1988) signale que la succession des crises (sécheresses...) depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle a fragilisé les populations : « Ceci rend compte, au moins en partie, de la relative aisance de la conquête coloniale qui progressait dans le même temps (1880/90 à 1900/1910) au sein de populations déjà affaiblies et désorganisées par un ensemble de conditions internes défavorables. »

Deux facteurs semblent en plus, à eux seuls, expliquer en grande partie la diminution de la population :

« On a cru pouvoir trouver la cause principale de cette dépopulation dans les abus dont les populations indigènes furent victimes à l'époque de Léopold II. C'est là une vue polémique parfaitement absurde. A l'origine de la dépopulation se trouve avant tout la mortalité causée par les différentes maladies, le plus souvent épidémiques, dont les ravages furent effroyables.<sup>19</sup> » (Stengers, 2005).

La dénatalité, qui est une combinaison de plusieurs facteurs : l'absence d'hommes en âge de procréer (utilisés comme main-d'œuvre), des femmes épousées, et, à ne pas négliger, une sté-

rilité, largement répandue dans l'est du pays, due à la prévalence des maladies vénériennes :

Quelles que soient les pertes démographiques immédiates dues aux exactions de toutes sortes (caoutchouc, portages, corvées, répressions, même famines ou épidémies occasionnelles ou récurrentes, elles pâissaient en tant que facteur démographique, devant le poids énorme de la stérilité reproductive, son amplitude dans l'espace et sa persistance dans le temps. Ce fut l'une de ces discontinuités (Coquery-Vidrovitch (2005, 1992), à cheval sur les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, qui a marqué profondément la démographie du Congo, mais aussi d'autres pays de l'Afrique centrale, du sud du Soudan, de l'Ouganda, de la RCA, du Congo-Brazzaville, ... Pour des raisons obscures, les historiens en font peu de cas et, s'ils mentionnent les maladies vénériennes, ce n'est qu'une parmi tant d'autres causes de la dénatalité.<sup>20</sup>

#### EN GUISE DE CONCLUSION

Les quelques emprunts faits aux historiens, aux démographes, aux polémistes, ... cités ci-dessus, permettent-ils de trancher et d'accuser Léopold II et le régime colonial belge de crimes graves

19. L'exemple le plus connu fut l'abandon de la station de Berghe-Ste-Marie (Kwamouth), qui dut être fermée en 1898 pour cause de mortalité excessive due à la maladie du sommeil

20. La démographie de la RD Congo, sous le régime colonialiste belge, 1885-1940 : un cas de dépopulation pour cause de dénatalité d'origine pathologique, A. Romanuk, 2013

## REMERCIEMENTS

Cet article n'aurait pu être rédigé sans les conseils amicaux de Pierre-Luc Plasman, docteur en histoire, collaborateur de l'Institut sciences-politiques Louvain-Europe. De même, Jean-Paul Sanderson, licencié en histoire, docteur en démographie, chercheur au Centre de recherches en démographie de l'UCLouvain, dont j'ai pu consulter la thèse de doctorat sur la démographie congolaise (2010, Louvain-la-Neuve), m'a épargné bien du souci en rendant compréhensible pour le profane que je suis les notions complexes énoncées dans son ouvrage. Enfin, je leur sais gré d'avoir accepté de revoir le texte et d'y avoir apporté leurs judicieux commentaires.

## BIBLIOGRAPHIE

voire, dans le chef du Roi, de génocide ? Certes non, même s'il est avéré que les graves accusations proférées par Twain, Doyle, Hochschild, ... sont en partie vraies, tout en étant largement exagérées, car ne reposant sur rien de vérifiable : les chiffres de la population congolaise (et les pertes que certains en déduisent) concernant la période antérieure qui va de 1885 à 1935 sont pure spéculation, les causes du déclin étant multi factorielles. Avec toute la prudence qui s'impose, J.P. Sanderson estime que le déficit de la population congolaise pour la période qui va de 1885 à 1920, se situe dans un intervalle de 3 à 5 millions.

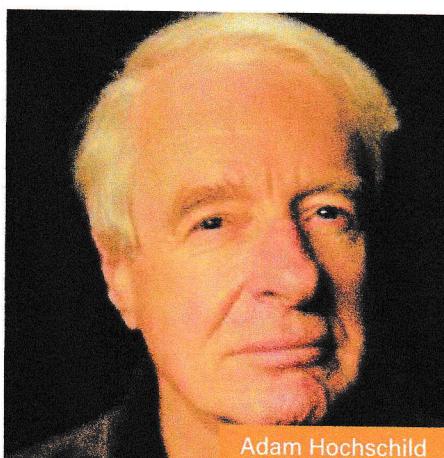
Cependant, G. Van Themschē, dans une interview du 23 février 2019 au journal *De Standaard* (« *De feiten moeten kloppen* »), et citant J.P. Sanderson, ajoute que : « En raison du manque total de données, nous ne savons malheureusement rien de l'évolution de la population du Congo précolonial et des premières années de la Colonie (1885-1920). L'hypothèse la plus raisonnable dont nous disposons est celle de Jean-Paul Sanderson, historien et démographe de l'UCL qui, dans sa thèse de doctorat, conclut que la population congolaise est passée de 15 millions (estimation la plus élevée) ou de 10,5 millions (estimation la plus basse) en 1885 à environ 10 millions dans les années 1920 - soit une réduction d'au moins un demi-million jusqu'à cinq millions de personnes. Le scénario le plus plausible, dit-il, est l'estimation basse : peut-être plusieurs centaines de milliers d'habitants de moins entre 1885 et 1920, plutôt que plusieurs millions. »

Les faits énoncés dans l'article montrent qu'une approche nuancée du phénomène de la dépopulation congolaise pendant la première partie de la colonisation belge est possible : tenant compte du caractère multiple du Congo (l'étendue du pays, la variété de ses populations et leurs coutumes, les différents conflits, la superficie de

la zone d'exploitation du caoutchouc, les structures politiques, les maladies endémo-épidémiques...), il est difficile, si pas absurde de porter un jugement définitif et aussi grave sur ce passé. Le sujet est tellement vaste qu'il est loin d'être épousé et il est trop sérieux pour prendre la population congolaise comme otage d'inutiles et dispensables querelles. ■



Roger Casement



Adam Hochschild

Akoto Mandjale E. et Iba Ngambong O., *Démographie zaïroise in Médecine et Hygiène en Afrique Centrale de 1885 à nos jours*, Bruxelles, 1992

Iliffe J., *Les Africains*, Flammarion, Paris, 1997

Maréchal Ph., *La controverse sur Léopold II et le Congo dans la littérature et les médias. Réflexions critiques in La mémoire du Congo, le temps colonial*, Tervuren, 2005

Ndaywel e Nziem I., *De l'héritage ancien à la République Démocratique du Congo*, Louvain-la-Neuve, 1998

Plasman P.L., *Léopold II, potentat congolais*, Racine, Bruxelles, 2017

Romaniuk A., *La démographie de la RD Congo, sous le régime colonialiste belge, 1885-1940 : un cas de dépopulation pour cause de dénatalité d'origine pathologique*, Busan (Corée du Sud), 2013,

Sanderson J.P., *La démographie du Congo sous la colonisation belge*, Louvain-la-Neuve, 2010

Stengers J., *Congo, Mythes et réalités*, Racine en poche, Bruxelles, 2007